



Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

# Faen infos

FAEN Infos n° 13 du 30 /03/09 au 12/04/09

## Départementalisation de Mayotte

Le 29 mars 2009, les habitants de Mayotte étaient appelés aux urnes pour se prononcer sur la transformation administrative de l'île en département français.

Massivement (95,2%), la Communauté a opté pour la départementalisation.

De ce fait, Mayotte, 101ème département français en 2011, deviendra soit une académie à part entière, comme La Réunion, La Guadeloupe, La Martinique ou La Guyane, soit sera rattachée à une académie (reste à savoir laquelle).



D'ores et déjà, des évolutions sont prévisibles à l'Éducation Nationale.

Ainsi, dans le cadre de la départementalisation, à une date qui n'est toutefois pas arrêtée, la construction des collèges et des lycées, actuellement du ressort de l'État, sera confiée progressivement au nouveau département. (Rappelons que, pour intégrer chaque année dans le système scolaire les 3 000 nouveaux élèves, le rythme des constructions a été, entre 2003 et 2005, d'un collège tous les ans et d'un lycée tous les deux ou trois ans).

## Pensions 2009 : + 1 % au 1<sup>er</sup> avril

Et ce n'est pas une mauvaise blague !

C'est ce qu'ont affirmé, le 26 mars les ministres du Travail, Brice Hortefeux, et du Budget, Eric Woerth, dans une lettre envoyée aux différents régimes de retraite concernés.

### Évolution prévisionnelle :

Rappelons que la loi de financement de la sécurité sociale votée en décembre 2008 a modifié les règles concernant la revalorisation des pensions.



Ainsi, l'évolution prévisionnelle des prix ne doit plus être celle estimée dans le rapport annexé à la loi de finances de chaque année, mais celle établie par une commission

dont la composition et les modalités d'organisation devaient être précisées par décret.

Ce décret a vu le jour le 16 mars 2009 et a été publié au journal officiel le lendemain. Il confie la tâche citée à la **Commission Économique de la Nation** qui justement s'est réunie le 17 mars. Il était temps !

Celle-ci estime, conformément à sa mission, que la hausse moyenne des prix à la consommation (hors tabac) devrait s'élever à 0,4 % en 2009, **là où le rapport annexé à la loi de finances envisageait + 2 %.**

Le ralentissement économique justifierait cette baisse...

### Rattrapage pour 2008 :

Reste à prendre en compte :

- la hausse constatée en 2008, soit + 2,8 %, également en baisse par rapport à l'estimation précédente (+ 2,9 %) ;
- ce qui avait servi de base pour la revalorisation du 1<sup>er</sup> janvier 2008, soit 1,6 % (même si les pensions

n'avaient connu qu'une hausse de 1,1 % puisque 0,5 % auraient été estimés trop perçus en 2007) ;

- les 0,6 % des 0,8 % accordés en septembre (0,2 % concerneraient une nouvelle révision pour 2007, à la hausse cette fois).

Pas facile à suivre...

### Récapitulons :

Les chiffres revus à la baisse ne permettent donc plus une revalorisation de 2,7 % comme les premières estimations permettaient de l'espérer .

Avec les nouveaux paramètres, le calcul s'établit en prenant en considération :

- **pour 2008 :**
  - l'écart entre la hausse constatée et la hausse estimée soit 1,2 % (2,8 % - 1,6 %),
  - la revalorisation exceptionnelle de septembre de 0,6 %.

**En conséquence, le rattrapage à effectuer est de : 1,2 % - 0,6 % = + 0,6 %**

- **pour 2009:** la hausse des prix estimée à **0,4 %.**
- Au total on obtient : 0,4 % + 0,6 % = 1 %**

Mais les pensions ne seront augmentées qu'au 1<sup>er</sup> avril, au lieu du 1<sup>er</sup> janvier comme les années précédentes ! **Trois mois manquent à l'appel !**

Ce qui n'empêche pas l'**affichage officiel** de + 1,3 % en base annuelle qui correspond exactement à la revalorisation des retraites complémentaires du privé, AGIRC et ARRCO, annoncée également le 17 mars et applicable de même au 1<sup>er</sup> avril.

### Les retraités apprécieront...



## Évaluations en CM2

### Les commentaires du ministère sur les résultats

En janvier 2009, les 700 000 élèves de CM2 ont répondu à quarante questions de mathématiques et soixante questions de français, afin de faire le bilan de leurs connaissances.



Ces évaluations, censées fournir un profil pour chaque élève à partir de dix indicateurs de réussite – en français : lecture, écriture, grammaire, vocabulaire, orthographe et en mathématiques : connaissance des nombres, calcul, géométrie, grandeurs et mesures, organisation et gestion des données-, doivent permettre aux enseignants de repérer les élèves en difficulté et de mettre en place l'aide personnalisée.

Seuls, 78% des résultats sont remontés jusqu'au ministère.

Les résultats nationaux de ces évaluations, jugés ni bons ni mauvais par Jean-Louis NEMBRINI, directeur général de la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire), révèlent que 25% des élèves en français et 35% en mathématiques ont des acquis fragiles ou insuffisants, notamment en grammaire et géométrie.

Les disparités sont importantes selon les académies. Ainsi, dans celles où les écoles classées « Ambition Réussite » sont nombreuses, 30% des élèves ont de graves difficultés en français et 53% en mathématiques.

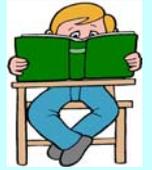
Pour le directeur de la DGESCO, ces chiffres ne sont toutefois pas comparables avec les 15% des élèves entrant en sixième qui ne sauraient pas lire, donnés par le Haut Conseil de l'Éducation : « On ne peut pas comparer car nous n'avons pas la même unité de mesure, les deux chiffres ne se réfèrent pas aux mêmes bases », lequel directeur ajoute : « **Les chiffres que nous donnons aujourd'hui n'ont pas de véritable signification en eux-mêmes, si ce n'est dans la comparaison inter annuelle** » !



Les résultats des départements, des académies et le résultat national ont été mis en ligne sur le site du ministère, contrairement aux résultats des écoles et des circonscriptions qui, eux, ne sont pas rendus publics afin de ne pas faire de classement des établissements.

## Position du SNEP-FAEN sur les évaluations en CM2

Pour le SNEP-FAEN, ces annonces ne peuvent être faites sans la lumière du contexte de passation des épreuves :



- elles ont été passées cinq mois avant la fin de l'année scolaire (janvier 2009) ;
- 22% des écoles n'ont pas remonté leurs résultats et de nombreuses autres n'ont fait remonter que des résultats partiels (les items non travaillés n'ont pas été passés) ;
- la correction des épreuves n'est pas graduée : il n'y a pas d'évaluation intermédiaire à « juste » ou « faux » pour chaque item ;
- les évaluations portent sur des programmes mis en application depuis quatre mois...

Le SNEP-FAEN retient donc la phrase essentielle du discours de Monsieur NEMBRINI : « **Les chiffres que nous donnons n'ont pas de véritable signification en eux-mêmes** ».

**Le SNEP-FAEN déplore cette communication du Ministère qui va laisser la place à de nombreuses interprétations et à une remise en cause de la qualité du travail de notre profession dévouée!**

## Avis des inspecteurs du 1er degré sur les résultats des évaluations de CM2

Un syndicat d'inspecteurs s'insurge contre la manipulation des chiffres fournis concernant les évaluations de CM2 et les pressions de la hiérarchie dans un communiqué dont nous donnons ici quelques extraits :



« **Non à la manipulation des statistiques sur les évaluations CM2!**

*Des témoignages nous parviennent de toute la France faisant état de pressions directes ou indirectes des IA-DSDEN sur les IEN CCPD pour gonfler les statistiques des remontées des évaluations CM2. La plupart des instructions données l'ont été oralement, mais certaines instructions écrites nous sont parvenues et confirment les alertes qui nous ont été lancées.*

*Ces instructions consistent à demander aux IEN CCPD de transformer les fichiers des résultats renseignés par les directeurs d'école [...] pour faire remonter les scores.*

*[...] Dans certains cas, les instructions délivrées par les IA-DSDEN s'apparentent à une demande de production de faux en écriture publique[...]. Dans d'autres cas, les instructions sont accompagnées de menaces sur la carrière, voire sur la réussite au prochain oral d'un concours national de recrutement.*

*[...] Tout cela est le fruit d'une politique éducative inspirée par le culte absurde du résultat avec des chiffres manipulés, par l'autoritarisme et la personnalisation dans la gestion de la fonction publique, une politique qui vise à l'atomisation du service public national dont les relais territoriaux sont mis en concurrence sur le modèle des entreprises privées à but lucratif ».*

**Fermez le ban!**